



**Compte rendu de la réunion du Conseil d'Administration qui s'est déroulée  
Le samedi 20 Mars 2021 au stand**

**Membres du Conseil d'Administration élus :** \*

**Présents** : Messieurs CHEVRIER Lionel\*, PORTEBOEUF Henri\*, TOLLET Didier\*, PUCEL Didier\*,  
DAUDIBON Guillaume\*, BILHOU Jean-Christophe, SERVANT Mathias, COLLIGNON Mickaël,  
Mme Marie PUCEL

**Excusés** : Mme Delphine DEMARET\*, Jean-Louis BOURGUIGNOT, Daniel DAVOUST, Daniel LECHAT

**Absente** : Mme Monique DAMANGE\*

**Ordre du jour :**

- 1 - Approbation du dernier compte rendu CA du 21 septembre 2020
- 2 - Nombre d'adhérents 2020/2021
- 3 – États financiers 2019/2020 définitifs
- 4 - États financiers 2020/2021 estimatifs
- 5 – Prévisionnel 2021/2022
- 6 – Cotisations 2021/2022
- 7 - Comité Départemental : annulation de l'A.G. et des compétitions
- 8 – AG ligue avec nouvel organigramme et projet
- 9 – AG Fédération avec élection du nouveau Président
- 10 – Investissements sports et handicap et subvention région
- 11 – Demande d'accompagnement d'un tireur malvoyant
- 12 – Subvention ville du Mans 2020/2021 en cours
- 13 -Report de l'A.G. S.T.M.
- 14- Travaux stand
- 15- Questions diverses

Ouverture de la séance à 10H10, par le président qui remercie les présents.

En l'absence de la secrétaire et de la secrétaire adjointe le président demande un ou une volontaire pour prendre le compte rendu, Marie Pucel se porte volontaire

**1- Approbation du dernier compte rendu CA du 21/09/2020**

Lionel demande si quelqu'un a des remarques.

Celui-ci est adopté à l'unanimité des présents.

**2 - Nombre d'adhérents 2020/2021**

94 adhérents, plus 5 en 2<sup>ème</sup> club et 1 en loisir : 100 au total

Perte de 17 adhérents par rapport à la saison d'avant (un moindre mal...)

**3 – États financiers 2019/2020 définitifs**

La saison se termine avec un solde positif de 9 308.05 €.



Ce chiffre s'explique en partie par les économies de frais d'engagements et de déplacement suite à l'annulation de certaines compétitions.

On note aussi un gain sur les stages : le club a accueilli l'organisation de la formation animateur. Les 3 stagiaires manceaux n'avaient pas de frais de déplacement.

Le détail des comptes sera visible sur le site internet.

#### **4 – États financiers 2020/2021 estimatifs**

Didier PUCEL présente le prévisionnel de la saison avec un résultat estimatif positif de 2 838.94 €.

De gros achats d'armes ont été effectués en début de saison, pour donner suite aux décisions du CA du 21 septembre 2020.

On note des économies sur le chauffage, dues à la fermeture sanitaire du club.

Au vu de la situation, les chiffres de ce prévisionnel peuvent être considérés comme définitifs, à peu de choses près.

A noter que le CD nous doit toujours la somme de 1 602.38 € sur l'exercice 2019-2020 et que cette somme est provisionnée sur les états financiers de la période concernée.

#### **5 – Prévisionnel 2021/2022**

Didier PUCEL et Lionel CHEVRIER présentent un prévisionnel avec un solde négatif estimé à – 7 892.20 euros.

Conséquence de la réduction accordée pour le renouvellement des licences pour la saison 2021-2022, Et, sans doute une baisse des licenciés, entraînant une baisse des recettes.

#### **6 – Cotisations 2021/2022**

Suite à la saison « blanche », Lionel propose de ne faire régler que les parts Fédération-ligue et département pour les renouvellements de licences.

Le prêt d'arme sera aussi gratuit pour les tireurs concernés

Cette proposition est soumise au vote et adoptée à l'unanimité.

Ce qui donne pour les renouvellements : 90 € pour les adultes et 65 € pour les jeunes.

Les cotisations demeurent inchangées pour les nouveaux adhérents et les deuxièmes clubs.

#### **7 - Comité Départemental : AG et compétitions annulées**

L'A.G. du C.D. a été annulée ainsi que toutes les compétitions.

Ceux qui le souhaitent peuvent toujours s'inscrire aux compétitions régionales. Celles-ci se dérouleront sur certains départements, mais pas sur la Sarthe.

#### **8 – AG Ligue avec nouvel organigramme et projet**

L'A.G. de la ligue a eu lieu de façon un peu spéciale : elle s'est déroulée en deux temps, avec une partie dématérialisée.

**SOCIETE DE TIR DU MANS**  
Agréée Jeunesse et Sports  
N°800/40/84/33  
Stand : 103 rue de la Foucaudière  
72100 LE MANS



Il y a un nouvel organigramme.

Stéphane MORIZE et Francis BRAYE sont les nouveaux élus pour la Sarthe

Henri déplore qu'une personne non élue au CD72 représente celui-ci à la ligue.

### **9 – AG de la Fédération**

La Fédération a un nouveau Président : Mr Michel BACZYK

### **10-Investissements sports et handicap et subvention région**

Le club s'est doté d'une carabine avec un système pour mal-voyant, ainsi que d'un casque.

Le tout pour un montant de 4 273.29 € : 2 750.00 € pour la carabine, 1 458.00 € pour le système, 61.99 € pour le casque et 3.30 € de frais de règlement.

Nous devons toucher une subvention régionale de 2 500 €.

### **11-Demande d'accompagnement d'un tireur mal-voyant**

Il s'agit de David DULIN, licencié à Laval actuellement. Il pratique au niveau international et effectue de nombreux stages.

Après discussion, il est décidé de lui répondre que le club est ok pour l'accompagnement lors des entraînements, des compétitions départementales et régionales, mais qu'il sera très difficile de faire plus !

### **12 – Subvention ville du Mans**

La demande est en cours.

### **13 – AG 2019/2020 et AG 2020/2021**

Les deux seront regroupées, avec les élections du tiers sortant à la fin.

Date retenue : Samedi 25 septembre 2021 à 10H au stand.

Elle sera suivie d'un apéritif déjeunatoire.

### **14- Travaux stand**

La porte d'entrée a été changée, les sanitaires refaits. Les serrures sont en cours de changement. On pourra tout ouvrir avec deux clés, hormis l'armurerie qui reste indépendante.

Le parking handicapé est terminé, la rampe d'accès a été refaite.

Restent la peinture des sanitaires et la ventilation du 25 mètres.

Il faut prévoir l'entretien extérieur du stand : de la terre à étaler, du désherbage, etc.

### **15- Divers**

Entretien des armes : il faut dévisser et vider toutes les bouteilles d'air.

Mathias, Mickaël et Jean-Christophe s'en chargent. Prévu le 10 avril entre 10H et 12H.

Fin de la séance : 11H45

**SOCIETE DE TIR DU MANS**  
Agréée Jeunesse et Sports  
N°800/40/84/33  
Stand : 103 rue de la Foucaudière  
72100 LE MANS



Lionnel CHEVRIER

Marie PUCEL